



**CAPDENAC**  
le haut 



*UXELLODUNUM*

[www.capdenac-lot.fr](http://www.capdenac-lot.fr)



*Rencontre des  
Vœux  
Salle des Jardins  
24 janvier 2026  
à 11h00*

**Bonne année 2026**



Page 2 : Le mot du maire

Page 3 : Sécurité—Projets en cours

Page 4 : Eau et Assainissement - PLUi

Page 5 : Services aux habitants-Les aînés

Page 6 : Les animations

Page 7 : RPI– Bibliothèque

Page 8 : Démographie– Programme festivités-  
Urbanisme-Numéros utiles -Consignes

### Le mot du Maire

L'année 2025 se termine. Elle a apporté son lot de malheurs auxquels notre commune a heureusement souvent échappé. Avec les médias qui relatent un événement à peine survenu, l'angoisse et la compassion sont permanentes. Toutes ces catastrophes nous sont présentées comme celles d'un monde qui serait en train de s'écrouler et pourtant ces situations se sont multipliées au fil des siècles avec des conséquences au moins aussi importantes qu'aujourd'hui. Il faudrait même y ajouter les grandes épidémies.

Aujourd'hui, pour beaucoup de ces « épidémies », c'est l'homme qui les crée que ce soit des infections virales ou des empoisonnements par toutes les drogues circulant sur toute la planète jusqu'à nos plus petites communes.

Les communes, parlons-en car elles seront au centre de l'actualité en ce début 2026 avec le renouvellement des conseils municipaux. Ces assemblées citoyennes sont la base de notre société. Ce n'est pas seulement le lieu où l'on peut débattre de l'organisation locale, des besoins d'équipement de la commune, de ses relations avec ses voisins et administrations, mais c'est aussi un endroit où il faut travailler pour traiter tous les sujets au quotidien et ils sont nombreux !

Dans une commune comme la nôtre ce ne sont donc pas seulement les employés qui peuvent tout faire, ce sont aussi les élus qui doivent être présents pour écouter, analyser, faire des choix, décider, conseiller et même agir concrètement en soutien des équipes municipales. Et toujours avec un seul credo : l'intérêt général.

La loi m'interdit d'énoncer ici tout ce qui a été fait par l'équipe municipale sortante. C'est dommage car les trois équipes que j'ai eu la chance de conduire depuis 2008 ont consacré leur temps et leur énergie à faire avancer des projets que nous avons considéré nécessaires pour que notre commune ait un niveau d'équipement correspondant aux attentes de ses habitants et à sa position au sein du Grand Figeac .

Cela passait aussi par le développement d'une image de marque puissante qui fait qu'aujourd'hui, peu de personnes, dans le secteur, et même plus loin, ne connaissent pas Capdenac, son patrimoine, son activité économique, son attractivité, son « bien vivre », l'intérêt d'y venir et d'y investir.

Malheureusement, nous n'avons pas pu concrétiser toutes nos idées, parfois par manque de soutien, parfois par manque d'argent, parfois aussi sans doute par manque de ténacité. Ne nous a-t-on pas supprimé la dotation de fonctionnement de 90 000€ par an ?

Donc, nous avons fait beaucoup, nous avons fait face à de gros problèmes, nous avons maintenu des taux d'imposition communaux parmi les plus faibles du département, nous avons toujours ouvert notre porte à tous ceux d'entre vous qui avaient besoin de nous rencontrer et d'être aidés.

Vous allez élire vos conseillers municipaux. Les questions à traiter seront les mêmes, ils apporteront sans nul doute leur propre sensibilité et leurs méthodes. Je veux croire qu'ils auront à cœur de maintenir l'esprit d'une commune solidaire rassemblant ses habitants quels qu'ils soient et de défendre les intérêts de la commune où que ce soit.

Au terme de ce mandat, je remercierai tous mes collègues élus passés et présents pour le travail que nous avons fait ensemble, pas toujours d'accord, toujours réconciliés autour d'un seul intérêt : le vôtre. Merci également à ceux qui ont assuré la rédaction de ce bulletin municipal traditionnel. A ceux qui arrêtent, je dirai : vous avez bien servi vos concitoyens, merci et bonne retraite. A ceux qui vont continuer à se dévouer si vous les éliez, je dirai : dévouement, courage et abnégation seront votre quotidien.

Et vous chers habitants de Capdenac, je vous remercierai de nous avoir permis de vivre cette aventure de 18 ans. Vous habitez Capdenac, vous travaillez à Capdenac, soyez Capdenac. C'est dans la proximité et la solidarité que vous trouverez l'aide parfois nécessaire et la sérénité dont nous avons tous besoin.

Je vous souhaite une très bonne année 2026

Guy BATHEROSSE Maire de CAPDENAC

## SECURITE

Pour maintenir la sécurité pour tous sur la route de La Pierre Levée où de nombreux automobilistes ne respectent pas la vitesse de 50 KM/H (110 km:h relevés pour certains), de nouveaux panneaux ont été installés après concertation avec le grand Figeac ainsi que des panneaux signalant les randonneurs qui fréquentent assidûment cette route.

Devant le portail de l'école, le ralentisseur est refait avec un plateau plus large, des bandes blanches sur les côtés de la route afin de sécuriser le déplacement des enfants pour se rendre à la cantine ou aux activités périscolaires. A l'entrée du bourg, des plots sont installés pour expérimenter le rétrécissement du carrefour et faire ralentir les automobilistes venant de la route de la Pierre Levée, ceci afin de les préparer à la réfection de ce carrefour qui visera à mieux marquer l'entrée du village et à sécuriser un passage piétons pour les touristes qui se garent sur le parking et se dirigent vers le village.



### PROJETS EN COURS :

Le projet de transformation du deuxième étage de l'ancienne école de Vic est en cours, le dossier ayant été retenu pour la subvention DETR de 2025. Ces travaux comportent également la réfection de la toiture du bâtiment, la création de deux logements locatifs et l'aménagement PMR de l'accès à la salle de réunion située au premier étage. La salle rénovée il y a quelques années ne subira pas de changements.

L'élargissement d'un chemin à Ournes pour le passage des secours est commandé à l'entreprise ETPL ainsi que la réfection d'une rue à Clayrou.

Au Port un arrêt du TIL (Transport d'intérêt local) est mis en place en ce début janvier 2026. Cela permettra aux habitants du Port, de Vic, de la côte Romaine et une partie des Peyrières d'emprunter ce transport gratuit mis en place par le Grand-Figeac. Dans le futur un autre arrêt est prévu au quartier commercial du Couquet, mais des demandes ont été faites pour un véritable schéma de desserte de la commune que ce soit le bourg ou les quartiers de Malirat, Bataillou ou le Couquet. Afin de renforcer la sécurité des usagers, la zone 30km/h a été allongée, des panneaux et un signal lumineux des passages piétons ont été ajoutés

Les travaux de la zone d'activités du Couquet ayant pour maître-d'ouvrage le Grand figeac débuteront lors du premier semestre 2026 avec la création d'une voie tracée entre les établissements Monreysse et Basic-Fit pour rejoindre la partie haute du quartier. Le magasin BRICORAMA va pouvoir, dès obtention du permis de construire, mettre en œuvre son projet de réaménagement et devenir Bricomarché après avoir obtenu l'accord de la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial) lors d'une réunion à Paris le 13 novembre 2025 où nous avons accompagné les porteurs de projet et le Président du Grand Figeac.

Le Syded ayant proposé à la commune l'installation d'une caméra pour la surveillance des dépôts aux points de collecte, celle-ci s'est avérée efficace pour relever les infractions et permettre de verbaliser les contrevenants. Les amendes sont modulées et peuvent varier de 135 à plusieurs centaines d'euros. Plusieurs fautifs ont été identifiés par ce moyen. Ils appartenaient tous à des communes voisines. Le conseil municipal a décidé d'acquérir ce type de matériel mobile afin d'éviter les dépôts sauvages dans le futur par des campagnes sur l'un ou l'autre des points de collecte.

**NOUVEAUX COMMERCES DE PROXIMITÉ:** Une onglerie au Port et un commerce de vapotage au Couquet sont déjà ouverts. Un autre de mobilier, d'aménagement de cuisines et de literie ouvrira prochainement à l'emplacement de la menuiserie Vieillescazes. Le café du MODON rénové, place Lucter, a ouvert pendant les fêtes de fin d'année et promet une ouverture au printemps

## S.I.A.E.P.

## RECOURS P.L.U.I

### Eau et assainissement:

Il y a 25 ans, il était déjà question de réseau d'assainissement collectif, seuls le bourg et le quartier du Port en étant alors dotés. Le schéma communal d'assainissement avait été élaboré en 2001; il plaçait en assainissement collectif des hameaux multipliant les stations d'épuration ou additionnant les kilomètres de réseau. Ce qui ressortait déjà, c'était le besoin pour assainir les sols de doter la commune d'un réseau collectif dans ses parties les plus urbanisées et en particulier les quartiers de Bataillou et Le Couquet. Vic était aussi considéré.

Ce besoin a été rappelé régulièrement par les services de l'Etat au fur et à mesure que l'urbanisation se développait. De nombreuses péripéties ont émaillé toutes ces années pour finalement aboutir au démarrage du chantier d'extension du réseau de la commune, d'abord en 2013 à Vic et plus récemment au bas de la zone commerciale jusqu'à Bataillou. Seules les aides de l'Agence de l'eau, de l'Etat, du Département du Lot et du Grand Figeac pour la partie quartier commercial permettent aujourd'hui de créer cette extension du réseau et de limiter la participation demandée aux particuliers raccordés d'un montant de 1 500€ + 400€ pour la boîte de branchement. La participation des entreprises est déterminée en fonction de leur type d'activité et de leur importance.

Tout cela a été présenté aux riverains lors d'une réunion en Mai dernier. Depuis, en fonction du tronçon de réseau prévu, les entreprises titulaires du marché de travaux rencontrent chacun des futurs raccordés afin de positionner au mieux les boîtes de raccordement en limite de propriété en fonction des installations existantes.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat du syndicat les mardis, mercredis et jeudis après-midi au 05 65 34 17 23



## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (ci-après « PLUi ») de la communauté de communes du GRAND-FIGEAC qui regroupe 92 communes, a été prescrite par une délibération n° 066/2018 du 24 avril 2018.

Une phase de concertation avec les habitants du GRAND-FIGEAC s'est déroulée entre le mois de janvier 2019 et le mois de juin 2024.

Après une phase de diagnostic et d'échanges avec les communes, le projet d'aménagement et de développement durable (ci-après « PADD ») a été élaboré et soumis au débat en conseil communautaire en janvier 2022.

Le 10 septembre 2024, une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal administratif de Toulouse.

Le conseil communautaire du GRAND-FIGEAC a arrêté une première fois le projet de PLUi, par une délibération n° 79\_2024 en date du 25 juin 2024, tirant simultanément le bilan de la concertation préalable.

Toutefois, pas moins de 23 communes membres ont donné un avis défavorable sur le projet de PLUi, 2 ont donné un avis favorable avec réserves, 31 ont donné un avis favorable avec observations, 19 ont donné un avis favorable sans observation, le restant ne s'étant pas prononcé par avis exprès.

Aucun contact avec les communes défavorables n'a été pris à ce stade par le Grand Figeac pour connaître et analyser leurs griefs.

La délibération initiale du 25 juin 2024 n'ayant pas permis de procéder à l'arrêt du projet de PLUi, il a été procédé à une deuxième délibération.

Dans l'intervalle, l'avis rendu par la Mission régionale d'autorité environnementale Occitanie (MRAe) le 24 octobre 2024 a mis en évidence de nombreuses insuffisances du projet de PLUi, tant dans son évaluation environnementale que dans sa compatibilité avec les documents de planification supérieurs. Par une délibération n° 155\_2024 du 5 novembre 2024, le conseil communautaire du GRAND-FIGEAC a arrêté une seconde fois le projet de PLUi du GRAND-FIGEAC, identique sur le fond et la forme à celui arrêté le 25 juin 2024, à la majorité des deux tiers des membres votants.

Le 25 Juin 2025, le conseil de communauté a accepté le PLUi. Ensuite dix communes ont déposé un recours gracieux auprès du Grand Figeac. Aucun contact n'a été initié par le Grand Figeac avec ces communes qui constataient que leurs remarques et demandes formulées à plusieurs reprises n'avaient pas été considérées, que le résultat était préjudiciable pour les administrés et que les solutions proposées, sans conséquences sur l'équilibre du projet, n'avaient pas été écoutées. Une réponse du Grand Figeac nous a été transmise indiquant que tout était en ordre.

Les communes concernées se sont concertées et chaque conseil municipal s'est prononcé sur la poursuite de l'action auprès du tribunal administratif par un recours contentieux. Notre conseil municipal y a été favorable à l'unanimité et ce recours a donc été déposé le 18 Décembre par huit communes.

Nous sommes tous au regret d'avoir dû en arriver là parce qu'un PLUi, cela coûte 1 million d'Euros et qu'il était possible d'y passer un peu plus de temps pour qu'il réponde aux besoins des habitants sans en spolier inutilement. Pour deux communes, leur PLU n'avait que quelques mois et n'a été que très partiellement repris. Les conséquences apparaissent au fur et à mesure que des dossiers d'urbanisme sont déposés. Attendons maintenant la décision du tribunal.

## SERVICES AUX HABITANTS

La municipalité organise tout au long de l'année la collecte des encombrants. Rappelons que lors de ces collectes, ne sont pris que les « monstres » (matelas, meubles, gros appareils ménagers). Sont exclus le verre, le plastique, les pneus, bouteilles de gaz, ferraille et les objets de petite taille.

Du mois de Mars au mois d'Octobre sont collectés les végétaux, taille d'arbres, de haies, de buissons mais ne sont plus collectés les feuilles et la tonte car elles ne sont plus acceptées par la déchetterie. S'il y a de gros volumes, il vous est possible de louer le camion de la commune (voir les modalités à la mairie).

**Il est interdit de brûler ses végétaux, de les déposer dans les bacs ou dans la nature sous peine d'amende (en général 135€).**

Pour se rendre dans les déchèteries du Grand-Figeac, un pass papier ou sur le téléphone est obligatoire depuis le mois d'avril 2025. Demande à faire en ligne auprès du Syded.

La commune possède un P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde) remis à jour incluant la liste des relais de quartier et les consignes en cas de risques majeurs (inondation, vent très violent, incendie) pour le poste de commandement. Tous les habitants doivent avoir en leur possession le DICRIM qui explique les consignes à appliquer suivant le risque (disponible sur le site Internet de la commune).

La commune possède aussi un service de Téléalerte destiné à informer et alerter en cas d'évènement grave (tempête, inondation, accident technologique par exemple). Tous les nouveaux habitants doivent se faire inscrire en mairie en remplissant le formulaire ci-contre. Pour ceux qui sont déjà inscrits, signalez-vous en cas de changement de numéro de téléphone. Toutes ces recommandations sont sur le site internet de la commune [www.capdenac-lot.fr](http://www.capdenac-lot.fr)

Le DICRIM, document nécessaire pour avoir les bons réflexes en cas de risques majeurs, (inondation, feux de forêts, etc...) est à conserver chez tous les habitants, vous pouvez le télécharger sur le site de la commune.

**Mairie de CAPDENAC**

**SERVICE DE TELEALERTE**

Comment être prévenu en cas d'évènement majeur sur ma commune ?

La commune a mis en place depuis novembre 2014 un PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : plan de gestion de crise en cas d'évènements majeurs survenant sur son territoire.

Dans ce cadre, la commune dispose d'un système d'appel en masse « TELEALERTE » afin d'avertir individuellement les habitants et de leur donner les premières consignes adaptées de façon rapide et simultanée, dans le cas d'évènements qui pourraient les exposer à un risque majeur.

Cet outil nous permet de gérer des situations allant de la simple information liée à un événement imprévu, à l'alerte grave pour un sinistre nécessitant la mise en sécurité des citoyens. Ces appels peuvent concerner l'ensemble des habitants ou ceux d'un secteur particulier (ex : secteur inondable)

Nous pouvons vous avertir par appel sur téléphone fixe ou mobile. Pour cela nous avons besoin de vos coordonnées téléphoniques, il vous suffit donc de remplir la fiche ci-dessous et de la retourner en mairie. (Vous pouvez donner 3 N°, indiquez en 1<sup>er</sup> celui sur lequel vous voulez être contacté en priorité, si ce n° ne décroche pas ou n'est pas valide au bout de 2 répétitions c'est le n° suivant qui sera appelé et ainsi de suite)

*Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de Capdenac, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à la mairie de Capdenac ou par courriel à : [mairie-capdenac-lot@wanadoo.fr](mailto:mairie-capdenac-lot@wanadoo.fr)*

PS : Une seule fiche à remplir par Foyer

TELEALERTE Fiche de renseignements

Je soussigné (nom en MAJUSCULE) ..... (Prénom) .....

Demeurant à (Adresse).....

Souhaite que la commune m'alerte au numéro de téléphone suivant en cas de risque me concernant :

N° d'alerte principal (fixe ou mobile) 0 \_ \_ \_ \_ \_

Autres numéros (Facultatifs)

1<sup>er</sup> N° d'alerte complémentaire (fixe ou mobile) 0 \_ \_ \_ \_ \_

2<sup>ème</sup> N° d'alerte complémentaire (fixe ou mobile) 0 \_ \_ \_ \_ \_

Fait à ..... le.....

Signature



**Les informations à l'attention des habitants sont régulièrement mises dans les panneaux d'affichage prévus à cet effet.**

## LES AINES

La Commune, par sa commission des affaires sociales, distribue en fin d'année un cadeau de produits du terroir à toutes les personnes seules de plus de 75 ans et aux couples dont l'un des deux à plus de 80 ans. Les cadeaux ont été distribués à la salle des jardins avant Noël par des élus. D'autres membres de la commission rendent visite aux personnes de la commune qui résident en maisons de retraite pour leur amener un cadeau et des friandises. Adeline, animatrice du périscolaire crée chaque année avec les enfants un présent pour ces personnes. Ce petit cadeau des enfants est toujours très apprécié et en bonne place dans les chambres des résidents, cette année, un très beau photophore.



## Les animations



**Le marché gourmand** du mois d'août organisé par la commission animations connaît tous les ans une belle affluence qui ne s'est pas démentie cette année 2025, les commerçants sont repartis ravis d'avoir écoulé leur marchandise et les visiteurs satisfaits de leur soirée conviviale et des mets du terroir qui leur ont été présentés.

**L'équipe du comité des fêtes** a permis de se retrouver lors de plusieurs manifestations, en juillet la journée **BROCANTE** avec toujours autant d'exposants et de visiteurs.

En septembre, la fête votive avec le passage des aubades aux habitants le week-end précédent, la soirée du samedi où plus de 300 repas ont été servis. Le samedi après-midi, la pétanque a rassemblé 32 équipes et les balades à cheval et poney ont conquis le jeune public ainsi que les jeux en bois.

En novembre, la soirée **Blind-test** a séduit le public nombreux et le lendemain, un autre public remplissait la salle pour le loto.



Pour clôturer l'année, le comité des fêtes en partenariat avec la municipalité a organisé la **soirée « vin chaud »** afin de mettre à l'honneur les belles décorations toujours plus étoffées par les employés municipaux qui tout au long de l'année récupèrent les accessoires qu'ils savent mettre en valeur. Les danseuses de Zambra'Zic ont fait le spectacle avec une danse de Noël et la venue du père Noël a enchanté les enfants très nombreux cette année.



**Le Marché aux truffes** qui se tient du 14 décembre à la mi-février suivant les apports de truffes se poursuit avec de fidèles producteurs venant de la commune, mais aussi de Figeac, Glanes et Rodez. Le premier marché proposait aux acheteurs environ 3Kg de tuber mélanosporum, l'apport est très variable suivant les marchés, mais les acheteurs sont là, sachant que le produit présenté est de très bonne qualité. Grâce aux décorations de Noël, les vendeurs sont ravis d'avoir un comptoir pour présenter leur produit.

## Regroupement Pédagogique Intercommunal CAPDENAC-LUNAN



Pour que la vie de nos villages se maintienne, un point important est l'école, malheureusement d'année en année les effectifs tendent à diminuer comme au niveau national. Malgré les rencontres avec les jeunes parents, nous rencontrons des difficultés pour maintenir les effectifs. Pour la rentrée 2025, 18 élèves pour l'école de Capdenac en CP et CE1, et 18 élèves à Lunan en CE2, CM1 et CM2, pour ces élèves l'école rurale est une chance pour



s'épanouir auprès d'enseignantes d'expérience.. Les deux communes font tout leur possible pour l'entretien et le confort des bâtiments, cette année à Capdenac la toiture a été révisée avec l'abattement de cheminées et des travaux de zinguerie; une porte extérieure a été changée, des peintures refaites. A Capdenac, les élèves fréquentent la bibliothèque tous les quinze jours pour l'emprunt de livres mais aussi pour des ateliers avec Estelle la bibliothécaire et des lectures de contes. Avec l'enseignante, ils se rendent à la piscine de Capdenac-Gare pendant environ dix séances. Avant les vacances de Noël, l'association des amis de l'école offre aux enfants une soirée spectacle, cette année le cirque était à l'honneur. Lors de cette soirée, les deux municipalités offrent une pochette de friandises à chaque enfants. Adeline, Léa et Aurélie (Fédération Partir) animent les activités périscolaires, lors de ce premier trimestre, un échange épistolaire a eu lieu avec des résidents des maisons de retraite de Montvigué et Orthabadiat. Les animatrices Anne et Isabelle ont amené des résidents pour un goûter à la salle des jardins. Une belle initiative et un moment de partage intergénérationnel en chansons, beaucoup de sourires entre les enfants et les aînés. Au programme du début d'année en partenariat avec l'enseignante qui travaille sur l'époque médiévale, fabrication d'une maquette de château fort, de chevaliers et de vitraux, ainsi qu'une initiation au tir à l'Arc avec un intervenant extérieur en contrat avec la mairie.

En fin d'année, les élèves des deux écoles partiront en voyage scolaire pour trois jours.

Comme chaque année, Adeline crée avec les enfants du périscolaire, un objet décoratif pour les personnes en maison de retraite, cette année un joli photophore, les objets ont été remis à monsieur le maire lors de la soirée avant les vacances de Noël.



### LA BIBLIOTHEQUE

Au fil des semaines, Estelle la bibliothécaire propose des nouveautés dans les romans, romans policiers, BD, série pour les ados, mangas et livres pour les tous petits. Rendez vous autour d'un thé ou café pour le Club coup de cœur qui permet d'échanger. En septembre, elle avait organisé une après midi « Troc jardin » et en Octobre, la soirée exclusive « Ados » puis en novembre une lecture de Kamishibaï et en décembre les enfants ont participé à la décoration du sapin de Noël.

La bibliothèque propose d'emprunter en plus des livres, des Créa'Kits pour se perfectionner ou apprendre à faire des pompoms, du tricotin, de la broderie, du crochet et du Punch Needle, un sac à dos avec les accessoires pour observer les oiseaux et insectes de nos jardins, une li-seuse Boukinou. Elle propose aussi, des après-midi ludothèque, contes, puzzle participatif et fresque collective. La bibliothèque est à retrouver sur les ondes d'Antenne d'Oc pour une émission mensuelle qui lui est consacrée, avec lecture de contes par Armelle et Estelle, on peut écouter en replay les émissions sur le site (Bibliô Fil—Antenne d'Oc). La bibliothèque participe au « Nuit de la lecture » du 21 au 25 janvier 2026.

Site : <https://bibliotheque-capdenac-lot.fr> ou sur Facebook.

Heures d'ouverture : mardi 15h30-18h30 mercredi 10h-12h et 15h-19h jeudi 9h-12h samedi 16h-18h

Et c'est la gratuité qui prévaut à la bibliothèque de CAPDENAC comme l'a voulu la municipalité.



